

Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

Date	30 novembre 2021
Lieu	Bâtiment B Nations-Unies/ PAM Zinder
Time	10h20-11h25
Présence	<ul style="list-style-type: none">-Secrétaire permanent du CCM ;-Directeur Régional d'Etat Civil des Migrations et des Réfugiés Zinder et son Stagiaire ;-DRAT/ DC Zinder ;-OXFAM Zinder ;-OIM Zinder.

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Présentation de la stratégie de coordination des acteurs intervenant dans le domaine de la migration ;
- 2- Plan d'action (2022-2026) ;
- 3- Indicateurs de gouvernance des migrations ;
- 4- Divers.

1- Présentation de la stratégie de coordination des acteurs intervenant dans le domaine de la migration

Points clés de discussion

Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

A cet effet, il a été examiné l'état de lieu de la coordination des acteurs sur ses importants progrès (forces) ainsi que les faiblesses qu'elle enregistre.

a) Forces :

Comme progrès (forces), il est à noter :

- 1- le renforcement en ressources humaines;
- 2- la mise en place des GTM tant au niveau central que régional avec l'installation des GTM régionaux à Agadez, Tahoua et Zinder.

b) Faiblesses :

Outre ses forces, cette coordination enregistre un certain nombre des faiblesses qui ralentissent son fonctionnement. Ces faiblesses s'articulent autour de trois(3) points à savoir :

- 1- le manque d'organisation de synergie dans la circulation des informations;
- 2- les sous-capacités dans la collecte, traitement et diffusions des informations ;
- 3- le manque de visibilité et de cohérence d'ensemble au niveau de la gestion de la migration.

<u>Points d'action :</u>	<u>Personne/Agence Responsable :</u>	<u>Date limite :</u>
1- Mise en place des GTM au niveau Départemental ;	SP/CCM	2022
2- Recherche des ressources financières nécessaires à la collecte de données de la migration ;	Etat et partenaires	2022
3- Intervention des partenaires dans les secteurs socio-		

Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

économiques rentables pour une meilleure visibilité sur le terrain.	Partenaires	2022
---	-------------	------

2- Plan d'action (2022-2026)

Points de discussion clés

Pour ce qui est de ce point, il a été enregistré cinq (5) axes stratégiques découlés de la problématique et analyse faite par le consultant. Elles sont entre autres :

- **Axe 1** : Sensibilisation des structures publiques, des OSC, du secteur privé et plaidoyer auprès des PTF ;
- **Axe 2** : Harmonisation des interventions des parties prenantes ;
- **Axe 3** : Disponibilité et partage des informations fiables sur toutes les étapes de la migration et à l'endroit de toutes des parties prenantes ;
- **Axe 4** : Renforcement du dialogue et de la coopération à l'échelle bilatérale, régionale et internationale ;
- **Axe 5** : Renforcement des mécanismes de planification, de suivi et d'évaluation du SP/CCM.

Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

<u>Points d'action :</u> Vulgariser le document portant sur les axes stratégiques jusqu'au niveau Départemental et Communal	<u>Personne/Agence</u> <u>Responsable :</u> Etat/SPCCM/Direction de la migration.	<u>Date limite :</u> 2022
--	---	----------------------------------

3- Indicateurs de gouvernance des migrations

Points clés de discussion

Concernant ce point, le secrétaire permanent de cadre de la concertation sur la migration a porté à la connaissance de l'assistance de la finalisation d'élaboration d'un document des quatre-vingt-dix (90) indicateurs de gouvernance des migrations. Aussi, a-t-il dit que ce document sera soumis à la disposition de tous les partenaires et sera publié sur le site web du SP/CCM.

<u>Points d'action :</u> Finaliser et mettre à la disposition des partenaires le document sur les indicateurs de gouvernance de la migration	<u>Personne/Structure</u> <u>Responsable :</u> Etat/SPCCM	<u>Date limite :</u> 2022
---	---	----------------------------------

Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

4- Divers

Points de discussion clés

En divers, il a été évoqué :

- l'insuffisance de la souveraineté de l'Etat en matière de gouvernance et de production de données de la migration ;
- la non opérationnalité du dispositif de collecte et de diffusion des données migratoires mis en place par l'Etat (dispositif de l'état civil et des migrations).
- Le manque de partage et/ou de synergie dans le partage de données ou d'information sur la migration, entre les acteurs intervenant dans le domaine migratoire.
- la non réponse aux convocations voir le dysfonctionnement des GTM par rapport aux réunions ainsi que le manque des moyens d'organisation des réunions par les GTM.

<u>Points d'action :</u>	<u>Personne/Agence</u> <u>Responsable :</u>	<u>Date limite :</u>
1- S'approprier le leadership de la gouvernance de la migration ;	Etat	2022
2- Rendre opérationnel le dispositif de collecte mis en place ;	Etat et partenaires	2022
3- Créer les conditions de partage de données et d'informations sur les questions	Etat et partenaires	2021

Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

migratoires ; 4- Convoquer et assister aux réunions du GTM.	Etat et partenaires DREC-MR/partenaires	2021
--	--	------

LES PHOTOS ILLUSTRATIVES DE LA REUNION



Compte-rendu de la réunion extraordinaire du GTM/Zinder

